



Le mot du maire

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 1
Rentrée scolaire

Carrière 2
Un nouveau service
sur la commune
Bien Vivre à Crozet
Chevry Crozet Tonic

Stationnement 3
Circulation
Finances

Moto cross 4
Voyage des aînés
Agenda

L'été approche et pourtant le conseil municipal ne restera pas inactif.

En effet, depuis près de deux ans il a entrepris le chantier du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il s'agit du projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon des dix prochaines années.

Celui-ci remplacera le POS (Plan d'Occupation des Sols de 1997).

Depuis le début de l'étude, avec le cabinet Lemaire, nous avons réalisé le rapport de présentation et le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui ont donné lieu à deux réunions publiques.

Nous travaillons maintenant sur :

- les orientations particulières d'aménagement
- le document graphique du règlement (zonages)
- le règlement, les annexes
- la compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Pays de Gex qui nous impose, entre autre, une évolu-

tion annuelle maximum de 2 % de la population.

Ce travail sera examiné à l'automne par les différentes administrations qui ont été associées à cette étude. Puis, vous serez invités à participer à une nouvelle réunion publique afin de recueillir vos avis et commentaires.

Ce projet sera ensuite soumis pendant un mois à une enquête publique. Eventuellement modifié par vos remarques et celles du commissaire enquêteur, il devra être adopté par le conseil municipal au début de l'année 2011 pour entrer en application.

Du travail en perspective qui est mené dans l'intérêt général de notre village.

Et en attendant notre rendez vous d'automne, bonne fin d'année scolaire aux enfants, aux enseignants et bon été à tous.

Henri Piney
Maire



La rentrée à l'école

Notre village s'agrandit. A la rentrée, l'école comptera 233 élèves. L'académie vient de nous confirmer l'ouverture de deux nouvelles classes en septembre. Les petits crozatis pourront ainsi bénéficier de conditions favorables pour étudier.

Le nombre d'enfants mangeant à la cantine est croissant et nous sommes amenés à améliorer la gestion du restaurant scolaire. Les changements concerneront les abonnements, les tarifs et le paiement. C'est pourquoi, tous les parents qui souhaitent que leur enfant bénéficie de ce service sont invités à une **réunion d'information**:

Le mardi 22 juin à 20h30 à la salle des fêtes.

La Carrière

Lancement de l'étude de réhabilitation de la carrière du Pied du Mont :

En collaboration avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, un bureau d'études spécialisé a été mandaté par la commune pour étudier les actions à mener en vue d'une réhabilitation écologique de l'ancienne carrière. Après l'inventaire de la faune et de la flore existantes, une série d'actions seront programmées pour sécuriser le site, le mettre en valeur, maintenir et améliorer sa biodiversité.

Ce sera un travail de longue haleine où la main de l'homme guidera la nature pour rendre à ce lieu l'harmonie qui lui fait défaut sans effacer les traces du travail des anciens.



Un nouveau service



Pour les personnes n'ayant pas le goût ou les moyens de se déplacer, âgées ou à mobilité réduite, Patrice Gaillard, coiffeur pour hommes, bien connu à Saint Genis Pouilly a aménagé un camping-car en salon itinérant.

N'hésitez pas à utiliser ses services, tous les mardis à Crozet place de la mairie de 9h30 à 18h30.

« Cette expérience que je désire développer a rencontré un écho favorable dans plusieurs villages qui ne possèdent pas de salon de coiffure » nous a dit Patrice Gaillard, confiant et plein d'optimiste.

Tel : 06 24 25 64 99

Bien Vivre à Crozet

Bien Vivre à Crozet, c'est : «Préserver et promouvoir la qualité de vie à Crozet, mettre en évidence la richesse et le patrimoine de la commune, faire apprécier ce cadre de vie aux Crozatis.»

Nos actions sont principalement axées sur la nature et les sorties dans le milieu afin d'en faire connaître et apprécier la beauté et l'utilité.

Palette d'activités ayant rythmé la saison 2009-2010 : la visite du verger Tioacan, la participation à la journée nettoyage de la commune, deux séances de secourisme avec pour thème. «L'urgence cardiaque et l'utilisation du défibrillateur», la sortie nature du 5 juin : les plantes sauvages comestibles et leur utilisation culinaire.

Projets pour l'automne : soirée œnologique, découvrir et déguster des vins de culture raisonnée et / ou biologiques, journée découverte des champignons

Bien Vivre à Crozet apporte aussi son soutien à la création d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), soit la production raisonnée et /ou biologique de légumes et distribution régulière de paniers

aux adhérents.

Avez-vous envie de partager vos idées novatrices, êtes-vous sensibles à nos thèmes, souhaitez-vous participer à nos actions:

contactez-nous à
bienvivreacrozet@free.fr ou au 04.50.42.42.18

Chevy Crozet Tonic

Chevy Crozet Tonic ouvre deux cours Gym Motricité pour les 3-4 ans et les 5-6 ans le jeudi de 17h00 à 17h45 et de 18h00 à 18h45.

Renseignements:

Dominique Perez 04 57 05 52 37

chevycrozettonic@yahoo.fr

Stationnement

Un peu de bon sens ! Nombreux sont ceux qui réclament des trottoirs ou des chemins piétons pour marcher en sécurité dans nos villages, permettre aux enfants de se rendre à l'école à pied, aux familles de se promener. Nous ne sommes pas en ville mais les élus tentent de répondre à ces demandes et aménagent progressivement les rues.

Malheureusement, de nombreux véhicules (souvent les mêmes !!!) sont garés sur les trottoirs gênant la circulation des piétons ou des cycles, limitant aussi la visibilité de l'ensemble des usagers. En temps de neige, ils perturbent aussi considérablement le déneigement de la voirie.

Il semble nécessaire que chacun fasse l'effort de garer son véhicule sur sa propriété laissant ainsi libre la voie publique et les trottoirs...

Rappel du Code de la Route...avant amende:

Art. R. 417-10. :

I. - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II. - Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les voies vertes, les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.



Finances

Le budget principal de la commune pour 2010

Fonctionnement :

Les dépenses prévues s'élèvent à 1 264 000 € dont les principales sont 359 300€ de charges générales (entretien de bâtiments et voiries, dépenses énergétiques, d'assurances, cantine...), 374 000€ de charges de personnel (12 employés), 176 000€ d'autres charges (contributions externes, CCAS, subventions aux associations...), 110 000€ pour les charges financières et un virement de 210 000€ à la section investissement.

Les recettes équilibrent les dépenses par 82 000€ de produits des services (secours sur piste, cantine, Sidépage...), 543 000€ d'impôts locaux, 568 000€ de dotations diverses (Etat : 230 000€, CFG : 332000€...) et 70 000€ de revenus des immeubles.

Investissement :

Les investissements représentent un total de 1 275 000€ et concernent l'extension du local des associations, l'achat de matériel, des travaux de bâtiments, les chemins piétons, le

Circulation

Vitesse sous surveillance: Les derniers travaux entrepris (Route de Gex, Route d'Avouzon, Rue de la Mairie, Route de la Télécabine, Route du Col) et ceux à venir (Route de Flies, Route d'Harée), offrent à la circulation des chaussées en excellent état, sans ornières, agréables pour la conduite et plus tendres avec les amortisseurs de nos véhicules !

L'étude du Plan de Déplacement communal récemment terminée nous conduit vers de nouveaux travaux pour la mise en sécurité des Crozatis en voiture, à pied ou à vélo.

Bien sûr, tous les travaux ne pourront être réalisés dès 2011 mais seront programmés en fonction des budgets disponibles.

Il est important de rappeler que ces aménagements réduisent les risques d'accident mais ne les suppriment pas et le RESPECT des limitations de vitesse est encore la meilleure façon d'augmenter la sécurité. Le centre de Crozet (mairie, école, église) est en **ZONE 30**, tout comme les traversées de Villeneuve et Avouzon.

Rappelons aussi aux parents que sur le chemin de l'école, les enfants (même pour une courte distance) doivent être assis, ceinture attachée et disposer d'un siège ou rehausseur adapté à leur taille et âge.

La « peur du Gendarme » semble être un moyen reconnu pour réduire les comportements à risque, la Gendarmerie de Thoiry va donc renforcer la fréquence des contrôles sur le territoire communal...

rond point de la porte de Crozet, l'achat de mobilier, l'assainissement du quartier des Mouilles acquisition de terrains (400 000€), le remboursement du capital des emprunts (140 000€). Les mouvements financiers des emprunts s'équilibrent en dépenses et recettes.

Les travaux seront financés par la taxe locale d'équipement et le remboursement de TVA de 2009 (230 000€), les ventes de terrains (348 000€), quelques subventions, et le virement de la section de fonctionnement. L'excédent 2009 sera intégré au budget supplémentaire 2010.

Aux budgets annexes habituels (VTT, Bois, ZAE) il faut ajouter cette année le budget de l'aménagement de la ZA de la Fontaine Sucrée pour un montant de 477 000€.

Compte tenu des recettes et dépenses prévues cette année et malgré les incertitudes concernant l'avenir de la taxe professionnelle, le conseil municipal n'a pas augmenté les taux des impôts locaux .

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur www.crozet.fr ou en Mairie.

Moto Cross

Le Club de Moto Cross vous accueille, à Crozet, sur un terrain de 1348 m² qui est très régulièrement entretenu pour le plaisir des pilotes. La plus jeune pilote, Maëva Naud, a 7 ans et le plus âgé, Georges Lambert, 66 ans. Que vous soyez débutants ou chevronnés venez prendre du plaisir en toute sécurité, un officiel étant toujours présent lors des roulages.



Des cours d'initiation sont bénévolement dispensés le mercredi après-midi par Georges Lambert, toujours animé par la flamme des compétitions et qui continue le championnat de France Motocross vétérans catégorie Vermeil et Or. Deux jeunes pilotes courent aussi pour Crozet MotoCross : Maxime Humblot (20 ans) en enduro et Tom Bonnot (12 ans) en MotoCross. Pour tout renseignement : www.crozetmotocross.fr

Agenda

Samedi 19 juin :

- Fête de la musique Ecole de musique

Vendredi 25 juin :

- Permanence de l'assistante sociale

Samedi 26 juin :

- Fête d'été de l'école

Jeudi 1 juillet :

- Conseil municipal à 20h 00

Mercredi 14 juillet :

- Cérémonie monuments aux morts à 11h30
- Fête du 14 juillet organisée par Crozet Associations

Samedi 14 août :

- Jeux inter pompiers et repas

Dimanche 29 août :

- Concours de pêche du Ski Club

Dimanche 5 septembre:

- Fête des métiers d'autrefois

Crozet Contact est édité par la commune de Crozet

Directeur de Publication: Henri Piney

Comité de rédaction : D. Donzé, M. Barbier

Imprimé par COPY PLUS, à Ferney Voltaire

Voyage des Aînés

Mercredi 26 mai, le Club des Aînés de Crozet (CAC) a organisé sa sortie annuelle.

C'est une quarantaine de personnes de Crozet, Chevry, Sergy et Saint Genis qui se sont retrouvées pour faire ce voyage à destination de Saint Etienne. Le point fort de la matinée a été la visite du Musée de la Mine sur le site Courriot où une galerie de mine reconstituée retrace l'histoire de l'exploitation du charbon de son origine à la fermeture des puits en 1983. Visite très intéressante où l'on a pu se faire une idée plus précise du travail pénible des mineurs.

La visite des galeries terminée, l'appétit venant, l'auberge du Faux nous a régales de ses produits du terroir en provenance de son exploitation fermière.

Merci à Jean Luc notre chauffeur et au bureau du CAC qui a organisé ce voyage et à l'année prochaine pour une autre destination. Les personnes non inscrites au CAC peuvent être des nôtres: Il y a toujours de la place pour les amis.



Dimanche 26 septembre:

- Vide greniers

Vendredi 1^o, Samedi 2 et Dimanche 3 octobre

- Expo Arts et Culture

Dimanche 3 octobre

- La foulée de Crozet



Mairie de Crozet

www.crozet.fr

Téléphone : 04 50 41 02 46

Télécopie : 04 50 42 47 65

Messagerie : mairie@crozet.fr